

LAWRENCE d'Arabie et Le Château de la HUNAUDAYE

Présentation par Pierre HALNA DU FRETAY

Mon goût des livres anciens m'a fait rencontrer une anglaise, miss Mary Wentworth Kelly, extraordinaire érudite et dont un des regrets est que son père n'ait pas acheté le château de la Hunaudaye. C'est elle qui m'a appris que Lawrence d'Arabie était venu visiter en 1908 dans un étonnant périple à bicyclette une série de châteaux forts de Bretagne.

Lawrence d'Arabie, ce très célèbre personnage, s'appelait exactement Lawrence Thomas Edward et était né le 15 août 1888 dans le pays de Galles. Aventurier et écrivain, il se consacra d'abord à l'archéologie et fit des fouilles en Syrie et en Mésopotamie en 1910 et 1914. Il fit ensuite la guerre et, contre les Turcs, chercha à créer un grand royaume arabe indépendant au Proche-Orient. C'est ainsi que, comme commandant les troupes arabes, il participa à la conquête de la Palestine en 1918. Estimant que les traités de paix avaient trahi la cause arabe, il refusa par la suite la Vice-Royauté des Indes.

Il écrivit « les sept piliers de la sagesse » qui parurent en 1926. Ses « lettres » ne furent publiées qu'en 1938, cinq ans après sa mort. Parmi ces lettres, il y en a une, celle de sa visite au château de la Hunaudaye adressée à sa mère. Cette lettre est admirable. Ecrite en 1908, elle révèle l'étonnante érudition à 18 ans de Lawrence d'Arabie.

Cette lettre, vous la devrez à miss Mary Wentworth Kelly, car c'est elle qui m'a mis en relation avec le Principal du Jésus Collège d'Oxford. Que l'un et l'autre soient ici remerciés.

Voici donc successivement :

- une lettre du Principal du Jésus Collège d'Oxford ;
- sa traduction ;
- le plan du château de la Hunaudaye exécuté par Lawrence d'Arabie lui-même et qui accompagnait la lettre ;
- la traduction de la lettre de Lawrence d'Arabie.

From
The Principal

JESUS COLLEGE
OXFORD
OX 1 3 DW
Oxford (0865) 49511
5 February 1979

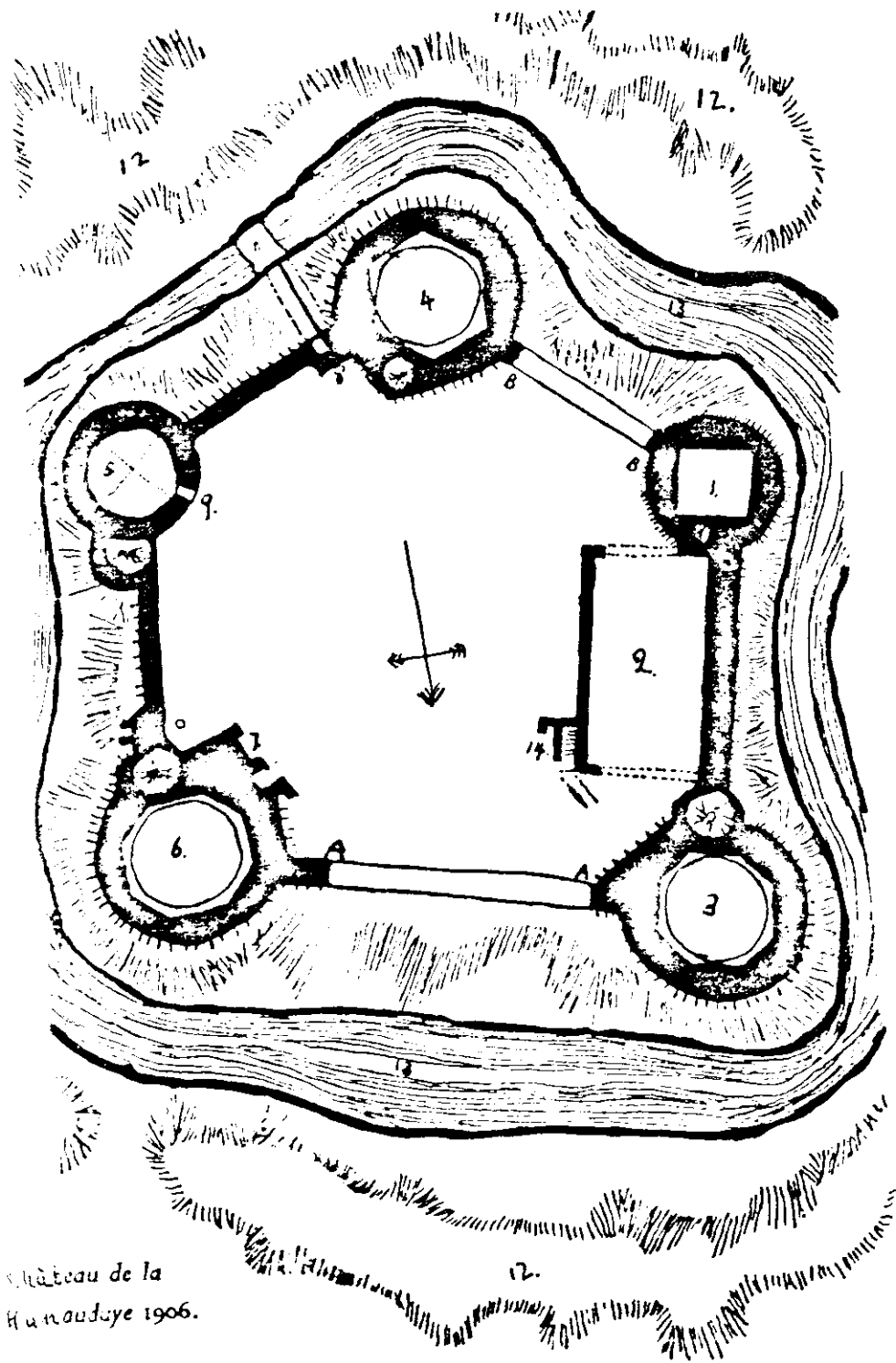
Dear Baron Halna de Fretay,

My friend Miss Mary Wentworth Kelly thought you would be interested in the enclose photocopy of a letter by T.E. Lawrence (Lawrence of Arabia) about the Chateau de la Hunaudaye. Lawrence was an undergraduate at this College and wrote this letter as a boy during a cycling tour of France before the First World War. The copy is taken from Volume 2 of an edition of his letters published by the Golden Cockerel Press in 1936.

It is a remarkable letter for a boy to have written and I hope you will find it interesting.

Yours sincerely,

Baron Halna de Fretay
Manoir de Ranléon
22270 Jugon-les-Lacs
FRANCE



Château de la Hunaudaye 1906.

Plan du château de la Hunaudaye

Mon amie Miss Mary Wentworth Kelly a pensé que vous seriez intéressé par la photocopie ci-incluse d'une lettre de T.E. Lawrence (Lawrence of Arabia) sur le château de la Hunaudaye. Lawrence était étudiant à ce collège et écrivit cette lettre alors que, jeune homme, il faisait le tour de France en bicyclette, avant la première guerre mondiale. La copie a été prise dans le volume 2 d'une édition de ses lettres publiée par la Golden Cockerel Press en 1936.

C'est une lettre remarquable pour un jeune et j'espère que vous la trouverez intéressante.

Chère maman,

28 août 1906.

Comme il est visible sur ce plan je suis allé à la Hunaudaye et je l'ai étudié entièrement. La visite m'a laissé un sentiment de doute assez pénible quant à savoir si ce château éclipsait Tonquédec ou non. Le château de la Hunaudaye est sur une légère éminence dans une vallée et il fut autrefois entouré d'un fossé qui est maintenant partiellement comblé. L'enceinte a la forme d'un pentagone et est bien régulière. Deux grandes tours forment la base et une le sommet. Les angles moindres sont défendus par des tours plus petites. Je commencerai par celle de l'ouest en disant simplement que la maçonnerie est régulière et bonne mais qu'elle a été endommagée autour des fenêtres et, en deux endroits, A-A, B-B-, le mur a été entièrement détruit. La petite tour, n° 1 sur le plan, est de 50 pieds de haut et bien que circulaire à l'extérieur, rectangulaire à l'intérieur. Elle a cinq étages ; des cheminées existent à trois d'entre eux. On entre dans la tour au premier étage par un escalier qui monte de l'extérieur à travers l'épaisseur du mur. Cet escalier est réuni à un escalier en spirale dans le mur extérieur du château et cet escalier, au sommet, a un passage conduisant à l'un des plus petits escaliers tournants que j'ai jamais vu et qui conduit aux machicoulis. On entre dans ces escaliers en se glissant à travers une porte presque enfouie dans la tour et alors, dans le noir, en heurtant des blocs de pierre vous cherchez votre chemin. Sur la poussière des marches, aucune empreinte, sinon les miennes, n'étaient visibles et, de l'état des lieux, je conclus que peu d'autres en avaient fait l'ascension. Le dernier escalier a des marches de cinq pouces de hauteur et il est très fatigant. Les machicoulis sont parfaits et il est intéressant de noter que l'un d'eux est tourné de côté pour éviter les projectiles à l'intérieur de l'escalier. Une partie du parapet demeure et est agrémentée d'une niche en forme de trèfle. La promenade autour du sommet est rendue difficile par son étroitesse qui est due à la tourelle qui se trouve sur cette tour. L'étage supérieur de la tour a deux fenêtres et un foyer avec une voûte circulaire. Les fenêtres ont des sièges de type habituel. La cheminée de l'autre étage a au sommet (c'est-à-dire sur sa face interne) des petits carreaux rouges et fins qui abondent partout. Il y en a dans presque tous les foyers. De l'escalier, on entre dans l'étage voisin (2 du plan) par une grande porte. Il a deux grandes fenêtres, avec des sièges, qui furent autrefois plâtrées de rose et une grande cheminée avec une voûte bien dégradée... Tout l'intérieur du château a dû autrefois être plâtré et peint en rose. A droite de l'entrée se trouvent des latrines au siège carré. Au premier étage, il y a aussi des latrines qui ne méritent aucune mention particulière.

Les étages de cette tour étaient de bois et ont disparu depuis longtemps. L'arrangement des escaliers est, je pense, particulier. J'en ai placé deux sur mon plan. La salle n° 2 sur le plan a perdu ses deux extrémités et est une dernière annexe au reste du château. Elle avait environ 60 pieds de long et était divisée en deux étages. On y entrait par un bel escalier de quatre paliers de marches peu hautes. Au

sommet de l'escalier était un pilier orné de volutes pseudo-ioniques et il y avait des moulures et des arabesques montrant les influences chinoises et égyptiennes. La date serait des environs de 1750 et l'effet général est très agréable. La salle à laquelle il donne accès était éclairée par deux fenêtres de chaque côté. Sous l'escalier, il y a le début d'un couloir communiquant, je pense, avec la tour n° 3 qui était octogonale à l'intérieur et avait des murs d'environ quinze pieds d'épaisseur. Elle avait six étages dont tous les parquets ont été détruits. On y monte par un très large escalier en spirale aux marches peu profondes. Il y a de nombreuses cheminées, latrines et d'énormes fenêtres ; un passage allait de la tour au n° 6 au milieu du mur maintenant détruit. La tour (3) est la compagne de la tour (6) et chacune est couronnée d'une cheminée moderne qui détruit grandement l'effet général. La grande brèche entre les tours leur enlève aussi de leurs grandeurs. La tour n° 4 a été reliée à la tour n° 1 par un mur à travers lequel on a fait un passage. Je n'ai pas réussi à obtenir quoi que ce soit de l'histoire de l'endroit. Tout ce que je sais, c'est qu'il fut bâti en 1378. Cette tour n° 4 est hexagonale à l'intérieur et a, dans deux alcôves, gardé son plâtre rose intact. C'était une des tours les plus importantes mais son escalier a seulement gardé quelques marches dans le haut et c'est pourquoi il ne me fut pas possible d'aller partout. J'ai fait deux des six étages. La tour a environ 80 pieds de haut et est intacte jusqu'aux machicoulis. Le rez-de-chaussée a deux fenêtres, une entrée, des latrines, etc. et les autres étages semblent conçus de la même façon. Il y avait en tout 28 ouvertures dans la partie centrale de la tour, un nombre qui vous donnera une idée de sa taille et de son aspect. La grande entrée est contiguë à cette tour et je l'ai marquée du n° 8. Elle a environ 6 pieds de large et on y entrait par un pont-levis d'une grande largeur, les marques dans la pierre sont encore visibles. A côté de la grande entrée, il y a une petite poterne d'environ 2 pieds de large avec également un pont-levis, ceci pour éviter de lever l'énorme pont-levis de la grande porte, la petite étant suffisante pour les besoins ordinaires. Les deux voûtes étaient percées de trous pour envoyer des projectiles mais ni l'une ni l'autre n'avaient de herses, ce que je trouve être un manque inhabituel.

La tour 5, peut-être la plus ancienne, est la plus intéressante. Elle avait quatre étages et les deux étages supérieurs sont voûtés, quoi que la voûte du haut soit cassée au milieu. La plus basse est entière, très plate et tout à fait ordinaire. J'ai marqué ses nervures sur le plan. La porte est décorée et les murs de 8 à 10 pieds d'épaisseur sont percés de quatre ouvertures larges de 3 pouces à l'extérieur mais de 2 pieds à l'intérieur. La maçonnerie est d'un caractère primitif et je dirais que, dans la partie la plus basse, sur une hauteur de cinq pieds, elle est romane. J'imagine que l'endroit devait être la chapelle. Sur la porte d'entrée, face intérieure (marquée 9), il y avait toute une série de gravures exécutées avec une certaine habileté naïve et beaucoup de puissance et de réalisme. La gravure la plus basse était un saint, tenant un épi d'orge, en position debout à côté d'une tour d'église (?) avec une flèche. Au-dessus de cette figure s'en trouvait une autre dans une attitude d'adoration. La troisième au-dessus était un homme avec une crosse (ou une épée) qu'il plongeait dans les côtes d'une silhouette prostrée et sur la poitrine de laquelle il se tenait debout. Le vaincu s'efforçait de repousser la crosse d'une main. Le vainqueur paraît verser de l'eau sur le vaincu avec un pichet. Est-ce un cas de conversion forcée ? Proche de cette sculpture est l'image d'une femme sur un piédestal, tenant un enfant, à qui un homme bien habillé, avec une barbe, donne une image. Ce ne peut être l'adoration des Mages ou

du moins telle est mon opinion. L'homme faisant l'offrande semble porter un jupon. La scène suivante est la crucifixion avec un personnage se tenant de chaque côté. La croix est double . Le crâne et les os dominent au premier plan. Ce bas-relief occupe le sommet de la voûte. En descendant de l'autre côté se trouve un saint, puis saint Pierre avec une clef à six gorges et deux autres silhouettes drapées et un buste portant une casquette à cornes, puis une autre silhouette étendant un grand drapeau au centre duquel se trouve une tête humaine avec une longue barbe hérissée. D'autres figures que je ne peux reconnaître complétaient le tableau. De l'autre côté de la porte se trouvaient des têtes avec des fraises, etc. et une avec une cote de maille. Sur l'une des fenêtres, il y avait une crucifixion très vivante et un autre couple de silhouettes, l'une avec une longue épée, l'autre incompréhensible. Les autres voûtes avaient été murées vers 1509 mais des gravures y avaient aussi été travaillées ainsi que j'ai pu m'en assurer en glissant ma main entre deux blocs. C'était très difficile d'en prendre des notes à cause de l'obscurité et aussi parce que je me tenais sur une saillie de 4 pouces de large à mi-hauteur de la tour. Les sculptures avaient été faites avec soin et à une époque ancienne, certainement pas après 1420. Je pense que j'ai été vraiment l'inventeur de ces petites sculptures puisqu'elles ne sont pas dans un endroit que l'archéologue habituel puisse atteindre. Si cette pièce n'était pas la chapelle (il n'y avait aucun signe de lavabo ou d'autel et la pièce était circulaire), alors ce pourrait être la salle de garde et les sculptures pourraient avoir été faites par amusement. Elles sont toutes de la même main. Cette lettre sera peut-être finie demain. Il est onze heures maintenant et je devrais penser à Hypnos...

(le matin suivant)

...L'étage supérieur de cette tour a une belle cheminée, la plus belle du château avec des chapiteaux garnis de feuillage sur les colonnes de soutien. Le plan général était perpendiculaire et produisait un grand effet. Des latrines se trouvaient à droite du couloir d'entrée. Il y avait trois fenêtres et à côté de la cheminée sans aucun doute un placard. On montait dans la tour par une tour accolée avec un escalier en spirale tout comme les autres. Il était impossible d'atteindre le troisième étage puisque l'escalier était détruit ainsi que les murs de la tour à environ deux pieds au-dessus de la voûte cassée. J'ai une jolie vue de cette tour sur une des deux seules cartes postales que j'ai pu obtenir. Tous les photographes habitent Saint-Brieuc et c'est pourquoi je dois y aller. Il y a des boutiques qui ne sont pleines que de cartes postales.

La tour 6 sur le plan, sur de la tour n° 3 était octogonale à l'intérieur. On entrait au rez-de-chaussée de l'extérieur près de la lettre A sur le plan. Les murs de cette tour étaient très épais, mais bêtement, je n'ai pas pris de mesures. Le premier étage avait deux fenêtres avec des sièges et une pierre particulière, trouée, occupant la partie la plus basse de l'ouverture. C'est trop petit pour un canon et je ne vois pas à quoi cela servait. Il y en avait d'autres comme cela dans le bâtiment. La cheminée de cet étage était plutôt bien dessinée, quoi que très ordinaire. Des latrines se trouvaient d'un côté de la salle et étaient garnies d'un siège, fac-similé de celui de Tonquédec dont vous avez le dessin. Au troisième étage de cette tour, outre les fenêtres habituelles, il y avait des latrines que je ne pus atteindre et une grande cheminée bâtie de solides pierres. Je fus incapable d'aller jusque-là pour un examen plus approfondi, bien que j'essayai de le faire mais les saillies tenant les poutres du plancher ne sont pas exactement l'idéal pour une promenade et les murs n'avaient aucune fissure pour s'y accrocher. Le quatrième étage avait une merveilleuse cheminée encore

parfaite. Dans son aspect général, cette cheminée rivalisait avec celle de la tour 5 mais moins riche dans le détail. Les cinquième et sixième étage ne contenaient rien de digne d'être mentionné. L'escalier à côté de cette tour et par lequel on y montait était d'une facture magnifique avec des marches de 5 pieds de long, un pied de profondeur à l'extérieur et 6 pouces de hauteur. Je pus le monter en courant avec la plus grande aisance. La base du pilier était évidemment sculptée et les marches en-dessous étaient taillées d'une courbe régulière. Sur le mur près de la tour à l'endroit marqué 10, il y avait eu des latrines et d'autres constructions — deux ou trois pierres avec des niches finement taillées restent encore. Cette tour semble de par sa facture et son plan avoir été conçue pour l'habitation du seigneur et de la dame de l'endroit. Elle a beaucoup de petits raffinements dont manquent les autres tours. J'ai fait maintenant le tour du château et suis revenu là où le mur est détruit. Il faisait 10 pieds d'épaisseur. La douve entourant le château (marquée 13 sur le plan) contient encore de l'eau à un endroit. Il est maintenant rempli de débris et de boue. Un fossé profond a été creusé pour le vider de son eau. Ce fossé conduit l'eau dans une autre mare derrière. L'aspect du château vu des fossés et de derrière est imposant et pittoresque quoi qu'il ne rivalise pas avec Fougères sur le premier point et Tonquédec sur le second. A l'intérieur, il est plus intéressant, je pense, dans l'ensemble que l'un et l'autre et cela aurait été beaucoup plus intéressant si j'avais eu une échelle pour atteindre les différentes parties inaccessibles. La salle avec les sculptures était des plus fascinants. Imaginez un peu le délice éprouvé à marcher sur des saillies de 4 pouces — dans une demi-obscurité et essayant de prendre des notes sur des sculptures à moitié vues. Un ami avec une bougie eut été un accessoire utile. Pour l'avenir, je devrai ajouter des allumettes et des flambeaux à mon équipement.

Le nombre de choses pittoresques et de vues intéressantes dépassent ce qu'on peut imaginer. Si j'avais eu un appareil de photo, j'aurais utilisé trois douzaines de plaques sans prendre deux fois la même chose. Quelque chose manque à ce château : on ne peut en prendre une vue générale. Depuis les hautes tours, les arbres cachent tout et trois des tours sont pratiquement de la même hauteur. A l'extérieur, les rives des fossés ne sont pas assez hautes pour voir par dessus les murs qui sont presque tous complets jusqu'aux machicoulis. Je retournerai certainement l'an prochain avec un ou deux appareils de photo. Soit dit en passant que les corbeaux des machicoulis sont d'une forme inhabituelle. Certains d'entre eux ont presque 6 pieds de long. Naturellement, la moitié est enfouie dans le mur mais le reste est en saillie. Ils étaient parfois cinq entassés l'un sur l'autre pour faire un machicoulis. Ils étaient placés à environ 12 ou 15 pieds l'un de l'autre et ainsi le sommet de la tour en est hérissé. Une partie de mon plan requiert une explication à savoir le rond dans chaque tour. Cela voulait montrer l'épaisseur du mur dans sa partie la plus basse, là où il était circulaire. Les formes hexagonales ou octogonales n'apparaissent que lorsque le rez-de-chaussée était atteint. Les autres étaient des caves. Vous remarquerez que je n'ai pas fait le plan de la face nord. J'ai pensé que l'endroit paraissait beaucoup plus symétrique vu sur son côté le plus long. Dans l'ensemble, mon dessin est correct et n'a pas plus de quelques pieds d'erreur dans un endroit ou un autre. Si j'ai fait une erreur, c'est d'avoir fait l'ensemble trop large mais je ne crois pas que ce soit le cas. La route pour aller au château est bonne et toute la promenade en vélo fut excessivement facile et agréable.

NOTA :

(1) Toutes les traductions ont été faites par Mme Jean Orveillon de Jugon-les-Lacs.

(2) Le pouce a 2,54 cm : le pied vaut 12 pouces soit 30,48 cm.

Un oublié!..

Charles Pellarin et le Pays de Lamballe

par Joseph CHENU

Le nom de Charles Pellarin est encore connu des spécialistes du socialisme français du XIX^e siècle. Par contre, il semble tout à fait oublié dans son pays natal.

Esprit Charles Pellarin est né à Jugon le 4 frimaire an XIII (25 novembre 1804), d'un père savoyard et d'une mère bretonne. Il était fils de Jean-Pierre Pellarin, né à Cruseilles (1) qui, après avoir servi dans les Suisses de Louis XVI — il avait participé le 10 août à la défense des tuileries — était alors brigadier de gendarmerie à Jugon (2). Sa mère, quant à elle, sortait de la petite noblesse de la région de Lamballe, elle s'appelait Marie Charlotte Rogon et elle était la fille de Charles Rogon de Kertanguy et de Charlotte Angélique Claude Bérard qui habitaient la « Noé Hallée » en Coetmieux.

Après de brillantes études au collège de Saint-Brieuc, Charles Pellarin suivit les cours de l'école de médecine navale à Brest, puis il navigua quelques années comme chirurgien de marine. C'est à ce titre qu'il prit part, en 1830, à l'expédition d'Alger et qu'il assista au débarquement de Sidi-Ferruch. Cependant, sa carrière tourna court : converti au Saint-Simonisme en 1831 par Edouard Charton et Hyppolyte Rigaud qui étaient venus prêcher leur doctrine à Brest, il donna sa démission pour rejoindre les Saint-Simoniens à Ménilmontant. Mais il les quitta très vite pour rallier les disciples de Fourier. C'est à la défense et l'illustration de la doctrine fouriériste qu'il se consacra désormais.

Ses livres les plus connus sont une « Vie de Fourier » qui eut plusieurs éditions et un exposé de sa doctrine la « théorie sociétaire ». Mais il a écrit bien d'autres livres, brochures et articles en particulier dans le « Phalanstère », la revue fouriériste dont il fut pendant un temps secrétaire de rédaction (3).

Il fut, en 1848, candidat dans les Côtes-du-Nord à l'assemblée constituante (4).

Il se fit recevoir docteur en l'exercice de la médecine tout en poursuivant son activité socialiste et philosophique (il collabora à la Critique Philosophique de Renouvier et consacra un assez considérable ouvrage à la critique du Positivisme) (5). Mais ce qui nous intéresse plus directement ici, c'est son livre de souvenirs. « Souvenirs anecdotiques, Médecine navale, saint-simonisme, chouannerie, « Paris 1868 » qui contient bien des renseignements sur la Bretagne. Quelques passages concernent plus spécialement « Le pays de Lamballe ».

I. — LA FAMILLE MATERNELLE DE Ch. PELLARIN : LES ROGON

Les « souvenirs » de Pellarin attirent l'attention sur la famille de sa mère : les Rogon de Kertanguy. Sa mère était, dit-il, la sixième enfant de Charles Rogon de Kertanguy et de Charlotte Bérard. Peut-être un enfant était-il mort en bas âge, en tout cas les souvenirs ne nous renseignent que sur trois des cinq filles. L'une Marie-Charlotte, épouse Pellarin, mourut quelques mois après la naissance de son fils. Les deux autres n'eurent pas d'enfants. L'aînée avait épousé Esprit Raoul Cloteaux qui fut le parrain de Charles Pellarin, elle habitait Binic. Elle mourut en 1811 d'une chute de cheval et sur son lit de mort elle fit don à son mari du « manoir patrimonial de la Noé Hallée » dont elle avait hérité. Cette propriété est demeurée jusqu'à nos jours dans la famille Cloteaux, mais, devenue ferme, elle a été passablement malmenée. On peut cependant entrevoir encore ce que devait être ce petit manoir au XVIII^e siècle avec son étang et sa rabine. La cadette, Victoire Pauline, avait épousé Jean-Baptiste Parremin, lieutenant de carabinier, lui aussi ex-garde suisse, né à Russey de la famille célèbre missionnaire jésuite Dominique Parremin. Cette tante laissa manger par des parasites, dit son neveu, une maison qu'elle avait à Lamballe où elle habitait, semble-t-il, et une métairie qu'elle possédait en Saint-Alban, la métairie du Frost qui lui venait de sa mère, née Bérard du Frost. Elle était la marraine de Ch. Pellarin qui avait été baptisé le 2 décembre 1804, jour du couronnement de l'empereur. Les Rogon étaient une famille de marins, l'arrière-grand-père de Pellarin était capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes, un autre Rogon commandait « L'Astée », un navire de l'escadre de Duguay-Trouin lors de l'expédition contre Rio de Janeiro en 1711. Les deux fils de Ch. Rogon, Charles et Ange, étaient donc eux aussi entrés dans la marine. Ils en furent chassés par la révolution, frappés d'incapacité comme nobles. Ils revinrent vivre à la maison paternelle, dans une position particulièrement pénible, mis à l'index qu'ils étaient par les nobles et royalistes du voisinage, à cause des opinions révolutionnaires de leur père. Ils moururent de chagrin « suivant ce que j'ai entendu dire » écrit Ch. Pellarin (souvenirs page 216).

Le grand-père de Pellarin avait, en effet, adopté les idées nouvelles, dans la mesure tout au moins où elles n'allaient pas contre ses principes profonds, comme le montre une belle lettre citée par son petit-fils. Il écrit aux demoiselles de la Goublaie de Nantois à qui ses fils devaient une pérée de froment pour une Saint-Michel... « Nous avons des engagements à prendre pour les années antérieures qui vous sont dues. Je ne prétends pas, mesdemoiselles, me faire un mérite de vous avoir conservé votre bien, je n'ai fait à cet égard que mon devoir. Ce n'est pas que je n'eusse une parfaite connaissance des décrets qui prescrivent les déclarations des biens de ceux qui se trouvent dans votre position, mais cette démarche n'était pas dans mes principes ». Quand il écrivait cela, Ch. Rogon était pourtant, depuis 1789, maire de sa commune de Coetmieux. Il fut assassiné par les chouans à une date que son petit-fils ne peut fixer qu'approximativement peu après le 7 frimaire an VIII (28 novembre 1799). Dans une note (page 40), à propos de l'assassinat des parents de Broussais à Pleurtuit, Pellarin affirme que son grand-père fut enlevé de la Noé Hallée « par des chouans que conduisait un gentilhomme, son voisin de campagne ». « Deux serviteurs dévoués, continue-t-il, suivirent à quelque distance jusque sur le territoire de Bréhand-Moncontour la bande que emmenait le vieillard, mon grand-père avait alors 60 ans. Là, ces deux hommes,

effrayés peut-être pour leur propre compte, perdirent de vue les ravisseurs et la victime. Depuis ce moment, la famille n'eut aucune nouvelle de ce qu'était devenu son chef. Les recherches auxquelles on se livra ne purent même faire découvrir où gisait son cadavre ».

Pellarin, qui n'était pas aveugle sur les crimes de la révolution et qui déplore tous ces meurtres commis de part et d'autre, met en pendant, à la mort de son grand-père, celle de l'abbé Méheust, ancien vicaire de Coetmieux, fusillé par une colonne mobile qui l'avait surpris comme il sortait de la métairie des Tronchais, près des Ponts-Neufs. S'il ne cite pas le nom de l'officier responsable de ce meurtre, il devait le connaître puisqu'il affirme que cet homme périt lui-même à la guerre d'Espagne en 1813.

II. — LA FERME DES SALLES (EN SAINT-ALBAN) ET LES SAINT-SIMONIENS

Dans la partie des Souvenirs de Ch. Pellarin, consacrés au Saint-Simonisme, bien des passages intéressent la Bretagne. A la suite de la mission qu'avaient effectuée à Brest les Saint-Simoniens, Rigaud et Charton en 1831, suivis par Talabot l'année suivante, il s'était formé à Brest une petite église Saint-Simoniennne qui ne comprenait guère que trois membres (6) : outre Pellarin lui-même un de ses collègues nommé Maingon et surtout Louis Rousseau, un personnage fort remarquable, « qui exploitait entre Lesneven et Saint-Pol-de-Léon un domaine conquis sur la mer et qu'il avait, par un juste hommage envers sa femme, nommé « Keremma » (7). Rousseau fut moins heureux comme prédicateur du Saint-Simonisme que comme agriculteur ; il devait être plus difficile de conquérir les âmes, que les terrains sur la mer, car il faillit bel et bien se faire lyncher à Landerneau.

Quant à Pellarin, il est au comble de l'exaltation, dans un état qui « touchait parfois à l'illuminisme », comme il le dit lui-même. Lorsqu'en avril 1832, « Le Globe » publie un appel du Père Suprême, Enfantin, qui enjoignait aux adeptes de quitter leurs fonctions, de rompre leurs liens avec le monde, pour rejoindre le groupe des apôtres dans leur retraite de Ménilmontant, il décide d'obéir. Il garde assez de bon sens cependant pour déconseiller à Rousseau, père de famille d'en faire autant. Il parvient avec quelques difficultés compréhensibles, à faire accepter sa démission de la marine et il se met en route « pour Lamballe et Saint-Alban où il s'agissait d'annoncer à mon père et d'effectuer la vente de ma ferme des Salles. Ici nouvel assaut encore à soutenir, plus pénible cent fois que le sacrifice même » (Souvenirs, page 218).

Dans son enthousiasme de néophyte, il avait en effet décidé de vendre cette ferme, héritage de sa mère, pour donner l'argent qu'il en retirerait à la communauté des nouveaux apôtres. C'est ce qu'il fit, en effet, mais dans des conditions qui montrent une fois encore, qu'il n'avait pas abdiqué tout sens pratique ni renoncé à l'esprit de famille. Son père s'était remarié et il vivait à Saint-Alban, aux Salles probablement, avec sa seconde femme qui avait élevé son beau fils et qui l'aimait comme ses propres enfants. Il y avait quatre enfants de ce second mariage et on ne devait pas rouler sur l'or. Ne devait-il pas d'abord aider sa famille ? Il écrivit une curieuse lettre au Directeur du « Globe ».

« L'objet principal de ma lettre, écrivait-il, est d'offrir au Père Suprême, mes ressources personnelles et financières en conciliant toutefois ma démarche avec des obligations sacrées envers ma famille. Je possède une petite ferme de 500 francs de revenu, mais j'ai de jeunes frères encore moins favorisés que moi sous le rapport de la fortune étant d'un second lit. Deux, âgés de 15 ans et jumeaux, sont au collège ; il ne faut pas que par mon fait leur éducation soit arrêtée ; un autre est novice sur une goëlette de l'Etat ; je voudrais leur venir en aide pour l'étude des mathématiques... Ce besoin de dévouement envers les miens, d'une part, et d'autre part, envers vous qui êtes les pères, les sauveurs de l'humanité, me tourmente. Mon cœur voudrait obéir à la fois à ces deux sentiments. Affliger mon père, laisser périr faute de culture, des germes d'intelligence chez mes jeunes frères, cela serait-il d'un saint-simonien ? Et cependant, peut-être les destinées de l'humanité tiennent-elles à quelques actes comme celui devant lequel j'hésite ? »

On le laissa, dit-il, s'arranger comme il l'entendait avec ses scrupules. Il vendit donc sa ferme à son père pour 10 000 francs, soit, dit-il, à peu près au tiers de sa valeur pour aider ainsi aux études de ses frères. Comme il devait déjà 2 000 francs à son père, plus quelques autres dettes à Brest et qu'il avait cautionné pour un ami un emprunt de 2 000 francs, il ne resta finalement que 4 000 francs pour les Saint-Simoniens.

Sa venue à la maison où les saint-simoniens venaient de s'installer pour vivre en communauté « excitait une satisfaction mêlée de quelque surprise ». « Il y avait tant d'adeptes, ajoute-t-il, sur lesquels on avait plus lieu de compter que sur moi qui n'avaient pas répondu à l'appel, son argent venait à propos car il n'y avait plus un sou dans la maison et les fournisseurs refusaient désormais tout crédit ».

Quelques jours après, il dut aussi sacrifier entre les mains du Père Talabot une montre dont on sent qu'il devait y tenir : elle lui avait été donnée par sa tante, comme « fiche de consolation lorsque celle-ci ruinée à force de tenir table ouverte pour les paysans quand ce n'était pas pour les bourgeois » avait dû vendre en viager sa ferme du Frost.

Ce n'est pas le lieu de raconter la vie des Saints-Simoniens à Ménilmontant (8). Pendant la courte période, du 23 juin au 10 août, où Pellarin fut l'un des leurs, période d'ailleurs riche en événements, mort de Talabot frappé du choléra, mort de Bazrat l'autre Grand Prêtre dissident du Saint-Simonisme et l'interdiction d'assister aux obsèques faite par la veuve à Enfantin qui s'y rendait déjà avec ses fidèles en costumes et en cortège constitué ; le procès en cours qui devait se terminer le 27 août par une condamnation d'Enfantin et de quelques aures. Les cérémonies assez ridicules, les prétentions pseudo-religieuses, la relative oisiveté des Pères et le peu de travail consacré au bien de l'humanité ont vite fait de décevoir Pellarin. Le seul gain net de ces six semaines c'est qu'il y découvre Fourier, dont la pensée le séduit et qui lui paraît infiniment plus sérieux. Ce qui semble surtout l'attirer, chez Fourier, c'est l'idée qu'on ne peut faire progresser l'humanité qu'en rendant le travail *attrayant*. Il écrit sa déception à ses amis Saint-Simoniens de Bretagne : « l'on s'occupe trop peu directement de l'objet qui m'avait amené l'amélioration du sort du peuple, et auquel j'avais entendu faire le sacrifice de mon grade et de mes affections de famille. Je n'aime pas assez le Père, voilà ce qu'on ne cessait de me répéter en guise de réponse à mes objections. Et bien je trouve que le Père n'aime pas assez sa grande fille, l'humanité souffrante d'aujourd'hui à laquelle il faut autre chose désormais que les joujoux dont on amusa son enfance » (Souvenirs, page 142). Complètement

dégradé et converti, définitivement cette fois au fouriérisme, Pellarin rompt avec les Saint-Simoniens et quitte Ménéilmontant. On lui remit généreusement 1,50 F pour payer le commissionnaire qui emportait sa malle... et il se trouva sans un sou sur le pavé.

Il retrouva pourtant sa ferme des Salles. Compte tenu du prix avantageux qu'il lui avait consenti, son père avait, vers la fin de sa vie, fait part à sa femme de son intention de « le remettre sur le même pied que ses frères et sœurs vis-à-vis de la succession des biens de la communauté ». Mais il mourut avant d'avoir réalisé ce projet, c'est sa femme qui accomplit cette volonté qui était aussi la sienne, et ne voulant risquer d'être aussi enlevée sans l'avoir fait, elle se rendit dès le lendemain chez le notaire pour passer un acte dans ce sens (9). « Voilà, ajoute Pellarin, un trait de belle-mère qui n'a rien de commun. Je le consigne ici à l'honneur d'une mémoire qui me reste chère et vénérée » (Ibid., page 128). Par la suite, Ch. Pellarin racheta à ses mi-frères une partie au moins de ce qu'ils possédaient dans les Salles. Après sa mort, son fils et sa fille vendirent cette ferme qui comportait 14 ha 96 a à M. et Mme Milon, négociants à Lamballe qui la payèrent 22 000 francs.

Recherches de M. Joseph CHENU,
membre de la Commission Histoire.

(1) Le Sénateur, Maire de Cruseilles, est aujourd'hui M. Pellarin, issu de la même famille.

(2) Enrôlé dans la légion germanique, il combattit en Vendée; il fut au nombre des 4 000 prisonniers faits à la bataille de Cholet le 17 octobre 1793 dont Bonchamps mourant demanda la grâce (Ch. Pellarin, Souvenirs anecdotiques, p. 99).

(3) On peut trouver une bibliographie importante, sinon complète, dans De! Bo « La Società Libertaria » (en italien).

(4) Je dois à l'amabilité de M. le Chanoine Raison du Cleuziou la communication de la profession de foi de Pellarin. On peut constater qu'un bon nombre des idées de ce soi-disant socialiste utopique se sont réalisées dans le siècle qui a suivi : la nationalisation des chemins de fer, l'instruction gratuite pour les deux sexes, l'assistance publique, les crèches, les caisses et maisons de retraite pour les vieux travailleurs, par exemple. Pour l'agriculture, il demandait l'association des travailleurs salariés avec les propriétaires et les capitalistes, et surtout un « droit proportionnel du fermier ou métayer dans la plus-value procurée aux terres pendant sa gestion ».

(5) « Essai critique sur la philosophie positive », « Lettre à Littré » Paris 1864. Citons aussi, 368 p « Sur le droit de propriété » Besançon 1839. « Considérations sur le progrès et la classification des sciences » Paris 1872; une thèse de médecine sur le choléra et un travail sur le mal de mer dont il donne la théorie.

(6) Sur le Saint-Simonisme, on peut consulter l'ouvrage de Sébastien Charletty « Histoire du Saint-Simonisme » (Rééd. Livre de Poche Bibliothèque Méditations).

Ces trois personnes n'étaient pourtant pas les seuls Saint-Simoniens de Bretagne à Brest; il cite le Docteur Penquer dont la femme se fit connaître plus tard comme poétesse, un futur commissaire de la marine, Guyeisse, à qui il enverra une lettre d'explication quand il rompra avec les Saint-Simoniens; Il écrit aussi à ce moment à un autre ami du nom de Foucaut « qui dirigeait une petite exploitation agricole à Guipavas et qui, dit-il, un peu sous mon influence, s'était jeté dans le Saint-Simonisme ».

(7) Sur Louis Rousseau, voir le livre que lui a consacré l'un de ses descendants, l'historien des idées Jean Touchard, « Aux origines du catholicisme social, Louis Rousseau (1787-1856) ». Cf. aussi Duroseilles, « Les débuts du catholicisme social ». De L. Rousseau : « La Croisade du XIX^e siècle », 1841, 501 pages.

(8) Sur les Saint-Simoniens de Ménéilmontant, Charletty op. cit livre II ch. 4 Ménéilmontant.

(9) L'acte de vente des Salles passé le 14 décembre 1887 par devant M. Deschamp, notaire à Lamballe et qui m'a été aimablement communiqué par l'étude Barbedienne, fait état de ce legs fait à Ch. Pellarin par sa belle-mère Anne Blanchard suivant testament en date du 31 mars 1834 reçu par M. Cornillet, notaire à Lamballe. Dans ce même acte de vente on trouve référence à trois achats de pièces et maison à deux de ses mi-frères.

Le Docteur JOBERT de Lamballe

Extrait de Charles PELLARIN - «Souvenirs Anecdotes»
PARIS 1868



Un renvoi imprudent (page 114), qui équivaut à un engagement pris vis-à-vis du lecteur, m'impose l'obligation de donner quelques renseignements biographiques sur le chirurgien célèbre dont le nom se lit en tête de ces pages.

En ce qui concerne la naissance, les premières années de Jobert et ses débuts dans la carrière qu'il a glorieusement parcourue, je l'emprunte au récit, sur tous ces points très exacts, d'une feuille locale, *l'Union malouine et dinannaise* :



« Le docteur Jobert était un enfant de l'arrondissement de Dinan. Son père, Antoine Jobert, originaire de Saint-Amand (Cher), exerçait la profession de chapelier à Lamballe lorsqu'il épousa Aimée Sauneuf, le 24 janvier 1798. Peu de mois après leur union, les époux allèrent s'établir à Matignon, pensant y faire fortune. Leurs espérances furent déçues. Dans leur détresse, ils eurent du moins la consolation de pouvoir sourire à un premier fils (1) : ce fut à Matignon, le 26 frimaire an VIII (17 décembre 1799), que naquit Antoine-Joseph, qui devait être un jour l'une des plus éclatantes lumières de l'art chirurgical en France.

Un mot, répété souvent par la mère du docteur Jobert, peint la profonde misère du jeune ménage à l'heure où l'enfant prédestiné fit son entrée dans la vie : « Quand mon petit Antoine vint au monde, disait-elle, je couchais sur la paille, et j'en avais si peu que je sentais l'humidité du sol ! »

Les pauvres époux revinrent à Lamballe quelques mois après et s'y fixèrent définitivement ; aussi le docteur Jobert considéra toujours cette dernière ville comme son véritable berceau ; devenu célèbre, en reconnaissance des sympathies généreuses qu'il y avait rencontrées, et lorsqu'il devint nécessaire qu'on le distinguât d'un de ses homonymes de la Faculté, il voulut attacher à son nom celui de cette chère et noble cité.

Sept frères et sœurs vinrent successivement augmenter la famille. Le père travaillait courageusement ; la mère vaquait aux soins de la maison ; mais comment chasser l'indigence du foyer, dans de telles conditions ?

Cependant, grâce à la bienveillance d'une ancienne et bonne demoiselle du pays, mademoiselle Le Sourdier, Antoine-Joseph savait lire à l'âge de sept ans. Toutefois, il quitta bientôt l'école pour courir la ville tous les jours que Dieu faisait. Le jeudi, jour du marché, pour quelques sous, il conduisait les chevaux des cultivateurs à l'abreuvoir et passait le reste du temps à jouer dans les rues et sur les places.

Un vénérable prêtre, M. l'abbé Micault de Souleville, déjà cassé par l'âge et les fatigues du saint ministère, venait parfois se réchauffer au soleil près de l'antique église Notre-Dame-de-Lamballe. Il remarqua la vivacité du jeune Jobert, le fit causer et fut frappé de la précocité de son intelligence. A plusieurs reprises, ayant prié l'enfant de lui porter un pliant sur lequel il s'asseyait, le bon vieillard put constater l'obligance d'Antoine-Joseph, qui s'empressait toujours d'être agréable au digne ecclésiastique. Une sorte d'intimité s'établit ; le vieux prêtre finit par prendre l'enfant en affection ; il le recueillit sous son toit, lui procurant à la fois le pain du corps et de l'esprit.

Antoine écoutait avec respect les conseils de l'abbé Souleville et profitait de ses leçons. Il paraît que la vocation médicale de l'écolier se révéla de bonne heure, d'une façon très précise. On raconte, en effet, que le maître affectueux posait souvent cette question à son élève : « Eh bien ! que veux-tu devenir ? » — « Je veux être médecin ! » répondait invariablement Jobert.

Frappé de l'intelligence et de la résolution que montrait l'enfant, l'abbé Souleville, chaque fois qu'il était question de son protégé, ne manquait pas de dire : « Si je ne me trompe, le petit Berry fera son chemin. » Ce sobriquet lui venait de ce que son père avait été soldat au régiment de Berry.

Un jour, l'excellent abbé Souleville, pressentant une fin prochaine, manda le docteur Bedel, un de ses plus honorables amis ; il lui fit part de ses intentions à l'égard d'Antoine-Joseph : je désire qu'il apprenne la médecine, dit-il ; si je venais à mourir, promettez-moi de le prendre près de vous ; je lui lèguerais un peu d'argent pour l'aider dans ses études.

Quelques jours après cette entrevue, Antoine fut chargé de porter lui-même 6 000 francs envoyés pour lui par l'abbé Souleville chez le docteur Bedel.

Le pieux abbé Souleville mourut ; ses héritiers intentèrent un procès au docteur Bedel, dans le but de s'emparer des fonds versés en ses mains pour le jeune Jobert, prétendant qu'étant médecin il ne pouvait recevoir, même pour autrui. Heureusement, la somme avait été remise à Antoine-Joseph ; les charitables intentions de l'abbé Souleville étaient incontestables ; la justice maintint la validité de la donation.

Après la mort de son bienfaiteur, le protégé de l'abbé Souleville demeura près de deux années chez le docteur Bedel qui l'accueillit avec un sympathique intérêt, encouragea ses dispositions, lui donna les premières notions de la médecine et fut réellement son premier maître dans l'art de guérir.

L'application de Jobert et son ardeur au travail étaient telles qu'il était difficile de le distraire : plusieurs de ses condisciples ont raconté que les autres élèves prenaient un malin plaisir à le tourmenter, tantôt aux dépens de son habit, qui finissait par leur rester dans la main, tantôt par quelque méchante taquinerie. Il ramenait alors sur eux des yeux étonnés, qui bientôt retournaient d'eux-mêmes à leur tâche accoutumée ; le rire qui s'emparait de la classe entière le réveillait à peine de sa studieuse extase.

Jobert était âgé de 19 ans lorsqu'il prit le parti d'aller à Paris, avec l'intention de se faire recevoir docteur. A peine arrivé dans la capitale, bien qu'il n'eût encore suivi aucun cours, il se rendit à l'Hôtel-Dieu, pénétra dans les salles, se mêla aux élèves occupés aux pansements, et sans mot dire se mit aussi, lui, en devoir de panser les malades.

L'apparition insolite de cet inconnu fit sensation parmi les étudiants. La chose sembla tellement extraordinaire qu'une sorte de tumulte en résulta. Le pauvre étranger fut expulsé.

Jobert était tenace : il renouvela le lendemain, dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, la scène de l'Hôtel-Dieu. Le même bruit se reproduisit.

Le docteur Richerand, chirurgien en chef de l'établissement, voulut savoir ce dont il s'agissait : « Qui donc êtes-vous et comment vous nommez-vous ? » fit-il. — « Je suis Breton, je m'appelle Jobert, je veux être médecin », répondit Antoine-Joseph avec résolution. — « Vous troublez le service, reprit le docteur Richerand ; vous ne devez pas vous introduire ainsi dans les salles. Venez me parler après ma visite. »

Jobert, sans se faire attendre, se présenta le même jour chez le docteur Richerand qui, reconnaissant son intelligence hors ligne, lui fit prendre ses inscriptions et lui procura un logement dans les combles de l'hôpital.

C'était le couvert. Il fallait le vivre. Or ses ressources étaient plus que modiques ; mais Jobert savait se contenter de peu : en automne et en hiver, il déjeunait le plus souvent, dit-on, avec du pain et des pommes ; le soir, il dînait avec des châtaignes, son mets favori ; dans les autres saisons, il mangeait dans les plus humbles restaurants. Cette extrême frugalité ne l'empêchait pas d'être l'un des plus robustes parmi les élèves de l'École de Médecine de Paris.

Le courageux Breton marcha vite dans le chemin du succès, bientôt dans celui de la gloire. Après avoir obtenu le titre d'interne (1821), il fut successivement nommé, au concours, aide d'anatomie (1827), et prosecteur (1828). Ce fut à cette époque qu'il conquist le diplôme de docteur. En 1829, il devint chirurgien du Bureau central. En 1830, il était agrégé de la Faculté. Il fut nommé, avec Dupuytren, chirurgien de l'hôpital provisoire établi à Saint-Cloud pour les blessés de juillet, il s'y fit remarquer par son dévouement. »

Pour parer à quelques inexactitudes qui se sont ici glissées dans l'énumération faite par le journal dinanais des emplois et des titres de Jobert, je continue moi-même cette énumération.

Il devint en 1831 chirurgien de l'hôpital Saint-Louis et chirurgien consultant du roi ; puis en 1847 chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il avait été élu membre de l'Académie de Médecine en 1840.

Nommé, dès l'établissement du gouvernement impérial, chirurgien de l'Empereur, et en 1854 professeur à la Faculté de médecine, Jobert, en 1856, fut admis en remplacement de Magendie à l'Académie des sciences (troisième classe de l'Institut).

Il était, en outre, commandeur de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers.

Jobert avait donc obtenu toutes les distinctions professionnelles et scientifiques ; il était au faite des honneurs ; mais toutes ces satisfactions ambitieuses n'avaient pu faire de lui un homme heureux.

On sait comment il est mort, dans la maison de santé du docteur Blanche, d'une maladie mentale que ses bizarreries avaient fait dès longtemps pressentir à quelques-uns de ceux qui eurent avec lui des relations suivies. Je me rappelle avoir entendu, il y vingt-cinq ans, tel interne de Jobert, à l'hôpital Saint-Louis, alors qu'il était hors de tout propos malmené, rudoyé et bourré par son chef de service, prédire d'une façon formelle ce dénouement. Lorsqu'il se laissait aller à maltraiter ainsi en paroles les élèves, Jobert rendait en partie ce qu'il avait reçu autrefois de Richerand, dont la protection était au prix de plus d'une amertume à subir.

Même auprès de ses clients, en ville, Jobert avait de ces brusqueries qui faisaient redouter son approche. Il traita pendant longtemps, à ma connaissance, une riche veuve créole pour une maladie utérine à laquelle elle finit par succomber. A chacune de ses visites, dès que résonnaient dans l'antichambre les talons de bottes de M. Jobert, tout le monde, femme de chambre, garde et amies elles-mêmes de la malade, était saisi d'un certain émoi, tant il avait pris l'habitude de bousculer et d'hourvariser tout le personnel un peu craintif de ce petit gynécée.

J'eus, vers le temps dont je parle, quelques rapports avec M. Jobert qui m'accueillait comme compatriote, et aussi comme rédacteur du

feuilleton scientifique d'un journal (*la Démocratie pacifique*). Tel jour, suivant les dispositions du moment, il vous étouffait de caresses, vous prodiguait le *tu* de la camaraderie ; puis le lendemain, sans qu'on pût deviner pourquoi, il vous recevait du haut de sa grandeur. Ces inégalités chez Jobert s'expliquent trop bien par la maladie qui éclata plus tard pour que l'on puisse songer à lui en garder mauvais souvenir.

Le don fait au jeune Jobert par un bienfaiteur clairvoyant donna lieu, comme il a été dit plus haut, à un procès intenté par les héritiers. Ce procès fut plaidé et gagné en faveur de Jobert par un avocat, enfant de Lamballe aussi, M. Antoine Aulanier, qui a été, pendant quarante ans, la plus vive lumière et l'une des réputations les plus honorables du barreau de Saint-Brieuc. Il existe de lui un *Traité du domaine congéable*, un *Traité des actions possessoires*, ouvrages très estimés des jurisconsultes, et un petit volume, trop peu connu, sur la *Méthode*, dans lequel l'auteur donne à la fois le précepte et l'exemple de l'emploi de cet instrument d'une puissante efficacité dans les travaux de l'esprit.

Sur le désir que Jobert m'en avait exprimé plusieurs fois avec insistance, je le fis rencontrer un jour (c'était en 1846) chez Véry, avec M. Aulanier qui voulait bien, ainsi que ses fils, m'honorer de son amitié. Une grande heure en retard, Jobert enfin arrive, accompagné d'un convive inattendu, le jeune docteur M... Ce n'eût été rien, si par malheur le grand chirurgien ne s'était trouvé dans un de ses moments de frasques malades. Il fut pendant tout le dîner, à propos du service des garçons, à propos de la chaleur excessive, que sais-je encore ? tracassier, agaçant à ce point qu'à peine nous eut-il quittés, M. Aulanier, homme de manières simples, avec un esprit délicat et un caractère calme et posé s'il en fut, me déclara qu'il ne voulait pour rien au monde se trouver de nouveau avec M. Jobert ; et comme celui-ci avait annoncé l'intention d'offrir un gala en l'honneur de son avocat de 1812, M. Aulanier me dit : « Pour Dieu, délivrez-moi de Jobert ; rendez-moi le service de lui écrire demain matin, sans faute, qu'une dépêche m'a rappelé immédiatement à Saint-Brieuc, et que je suis parti. »

Hélas ! oui, on peut le dire sans que sa gloire en souffre, c'était un homme fantasque outre mesure et qui ne connut jamais les premiers éléments du savoir-vivre, que l'illustre Jobert de Lamballe ! Aussi était-il difficile d'entretenir avec lui des rapports que ses susceptibilités ombrageuses, ses bizarreries et ses boutades ne vinssent pas troubler quelquefois. Un malheur, rendu irréparable par notre loi d'indissolubilité absolue du lien conjugal, avait contribué, dit-on, à aigrir son caractère ; mais les natures vraiment élevées et généreuses subissent différemment l'influence des poignantes déceptions et des cruelles épreuves de la vie (2). Non pas au surplus qu'en plus d'une circonstance Jobert n'ait fait preuve de son bon cœur, soit vis-à-vis de malades pauvres, soit vis-à-vis de confrères qu'il savait dans la gêne. On cite à sa louange les moyens détournés qu'il prenait pour venir en aide à quelques-uns de ces derniers, tout en ménageant leur amour propre et en sauvegardant leur dignité.

Comme chirurgien, pour la sûreté du diagnostic, la dextérité de la main et la fécondité des ressources contre les difficultés opératoires, Jobert ne le cédait à aucun des maîtres, ses contemporains. Les innovations qui lui appartiennent ont un caractère trop spécial pour qu'elles puissent être ici appréciées ou seulement indiquées. J'omets donc la mention de ses ouvrages, tous consacrés à des sujets d'anatomie, de physiologie et de chirurgie.

Avec des airs d'assurance et presque de rodomont, Jobert était au fond timide et facile à déconcerter. Lorsqu'il faisait, à son hôpital, une conférence clinique, s'il lui arrivait d'apercevoir dans l'assistance une figure suspecte, quelqu'un qu'il supposât mal intentionné, c'était assez pour lui faire perdre le sang froid nécessaire à l'exposition de son sujet : la pensée du professeur s'embrouillait, sa parole devenait hésitante, et une leçon, brillante au début, s'interrompait tout à coup ou bien s'achevait d'une façon pitoyable.

Cette disposition fut la principale cause qui tint Jobert à l'écart des concours pour les chaires de la Faculté. Il n'y serait point arrivé par cette voie ; aussi était-il l'ennemi et le détracteur passionné du concours, dans lequel il ne voulait voir que le moyen de faire triompher la faconde aux dépens du vrai mérite.

Pour le même motif, le manque d'assurance oratoire, il s'abstenait de prendre part aux discussions de l'Académie de médecine, même dans les questions de sa plus grande compétence.

Vers 1844, Jobert fut tourmenté de l'idée qu'il était menacé des atteintes de la rage. Il se crut sérieusement sous l'incubation de cette affreuse et implacable maladie. Personne n'a pu me renseigner sur la circonstance qui avait donné lieu chez lui à cette alarme. Il ne paraît pas qu'il eût subi, en réalité, aucune morsure suspecte. Était-ce de sa part hallucination pure et comme un premier symptôme de folie ? Quoi qu'il en soit, sa frayeur fut vive, et elle le tint, pendant plusieurs mois, éloigné de son service d'hôpital.

Une autre épreuve, non plus fantastique cette fois, de contagiosité virulente était réservée au chirurgien dans la pratique de son art.

Peu d'années avant la fin de sa carrière, il arriva qu'un jour, en opérant dans son service de l'Hôtel-Dieu une malheureuse femme qui se trouvait infectée, Jobert se fit au doigt une piqûre par laquelle s'introduisit un virus redoutable. Il ne se douta de la portée de l'accident que longtemps après, lorsque le poison avait déjà fait dans son économie de profonds ravages. Son visage, d'une beauté énergique dont il tirait quelque vanité, reçut des atteintes qui lui furent particulièrement sensibles. Ainsi, deux fois dans le cours de la vie de Jobert, la femme lui fut cruellement fatale.

Par compensation, d'autres femmes ne furent pas sans influence sur son avancement dans la voie de la fortune et des honneurs. Quant à celles-là, qui auraient eu pour lui un faible et des bontés particulières, il faudrait les plaindre, car Jobert n'était pas homme à se piquer longtemps d'égards ni de reconnaissance. L'ambition était son unique loi, une ambition féroce et peu scrupuleuse sur les moyens. La position à laquelle il s'était élevé, si haute qu'elle fût, laissait son cœur accessible à tous les tourments de l'envie. Il en était dévoré et il en est mort.

Indifférent en politique, indifférent et de plus sceptique à l'égard des questions de réforme sociale qui ont surgi de nos jours, Jobert, il faut bien le dire, se trouva toujours du parti de ceux qui disposaient des honneurs, des faveurs et des places. Il parvint à de hauts emplois que justifiait sans doute le mérite éminent qu'il possédait dans son art, mais auxquels ce mérite aurait bien pu ne pas suffire seul à le faire arriver.

Elu, en 1857, au conseil général des Côtes-du-Nord, la part qu'il prit aux travaux de l'assemblée départementale ne saurait fournir un argument en faveur des candidatures officielles. Il y produisit cependant un plan d'organisation du service médical des indigents dans les campagnes, dont plusieurs dispositions auraient été adoptées, dit-on, pour l'établissement de ce service dans tout l'empire.

Fils affectueux, Jobert montra toujours pour sa mère un pieux attachement. Il lui faisait régulièrement parvenir, par l'intermédiaire du docteur Bedel, une pension dont Mme veuve Jobert ne voulut jamais qu'on élevât le chiffre tout à fait modeste. Cette respectable femme, avec laquelle son fils avait, dans la coupe et dans l'expression du visage, un ressemblance marquée, périt octogénaire, il y a quinze ou seize ans, écrasée par une diligence, dans la rue qu'elle habitait à Lamballe.

Aux pauvres de cette ville, M. Jobert a, par un acte spontané, rendu ce qui leur revenait de droit, la somme que lui avait avancée le vieux prêtre, son bienfaiteur — déduction faite des frais de procédure qu'il avait eu à supporter pour faire prévaloir son droit contre les revendications des héritiers du donateur. Supputation bien mesquine de la part d'un homme qui allait, en mourant, laisser près de trois millions de fortune ! Jobert avait destiné d'abord cette libéralité à la fondation d'une salle d'asile. Plus tard, à la demande de M. le Maire de Lamballe, il en changea l'affectation et, de son consentement, elle a été employée à l'achat des bâtiments du collège.

Jobert de Lamballe est mort n'étant, comme on sait, ni garçon ni veuf. Il y avait donc par le monde une personne qui se trouvait en droit, m'assure-t-on, de réclamer légalement la moitié de son opulente succession. Dans un temps comme le nôtre où l'amour effréné de l'or étouffe dans les âmes tout autre sentiment, il en est bien qui seraient venues quand même, alléchées par l'appât de ce million et demi. Je constate, à l'honneur de qui il appartient, qu'aucune revendication ne s'est produite. A la vérité, d'autres personnes m'affirment qu'une séparation judiciaire avait été prononcée, qui excluait toute prétention de la part d'un des conjoints sur l'avoir de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le riche héritage a passé tout entier aux mains des frères, sœurs, neveux et nièces, un peu ébahis de cette aubaine sur laquelle ils n'avaient exercé aucune prélibation : Jobert, pour une raison ou pour une autre, n'avait pas été envers eux prodigue de ses bienfaits. Ils lui ont élevé, dans le cimetière de Lamballe, un tombeau qui renferme ses restes et qui porte l'inscription de tous les titres du renommé chirurgien.

Au point de vue social, une moralité ressort de l'exemple même fourni par le triomphe de Jobert sur la fatalité de la naissance. Etant donné son point de départ, quelle chance ne lui fallut-il pas, et quel concours de circonstances exceptionnelles pour le mettre à même de faire son premier pas dans le monde et de pouvoir, par suite, développer, utiliser, comme il l'a fait, ses remarquables facultés ! Combien d'enfants pauvres, quoique non moins richement doués par la nature que l'était le petit *Berry*, ne rencontreront jamais un abbé Souleville pour leur faire franchir cette première barrière posée devant eux sur la route où les appelleront en vain leurs vocations ! Cependant, il y a perte et dommage, pour la société comme pour l'individu, chaque fois que de précieuses aptitudes restent sans culture et sans emploi.

Joseph CHENU.

(1) Étrange consolation ! — je demande à l'auteur, pardon de la remarque, — étrange consolation pour un père et une mère sans pain, sans lit, réduits à coucher sur une botte de paille humide !

(2) Le diable, disait Voltaire, ne se joue pas aux médecins. Sans allusion à aucun cas particulier non plus qu'à des bruits qui peuvent, après tout, n'avoir été que l'explication hasardée d'un mystère qu'il n'appartient à personne de vouloir sonder —, en thèse générale, je dirai que je ne comprends pas comment la fleur d'orange, passée à fruit, s'aventure à affronter la couche nuptiale d'un fils d'Esculape, élève aussi de Lucine, l'un n'allant pas sans l'autre.

On Recherche...

par Joseph Chenu

Charles Pellarin a écrit la page suivante : « Parmi mes compagnons d'étude, en 1824 et 1825, à l'école de Brest, se trouvait un neveu du premier médecin en chef, Marie-Ange Droguet, fils d'un négociant de Lamballe, jeune homme heureusement doué pour la musique et pour les sciences. L'oncle ne se mit en frais d'aucune sorte pour retenir auprès de lui ce neveu qui joignait à ses aptitudes le goût du travail. Aussi le jeune Lamballais partit-il bientôt pour Paris, où il fut distingué par Orfila, dont il devint un des bons élèves et l'un des préparateurs. Jusqu'à la mort de l'illustre doyen, Marie-Ange Droguet, que des circonstances de famille avaient conduit à embrasser le commerce et avaient forcé de renoncer à la médecine, mais non pas à l'étude de la chimie, visitait, dans tous ses voyages à Paris, son ancien maître, par lequel il était toujours affectueusement accueilli. Son goût pour la chimie lui avait fait donner le surnom de *Potasse*, qu'il garde encore parmi ses intimes. Au nombre de ceux-ci était, il y a trente-cinq ans, un de ses compatriotes, devenu plus tard le chirurgien célèbre, comblé de distinctions et d'honneurs, qu'un récent malheur a frappé, et qui commençait dès lors à se faire une réputation par ses travaux d'anatomie et de médecine opératoire. Les bons rapports des deux amis furent, il est vrai, plus d'une fois troublés par les inégalités de caractère et les susceptibilités excessives de l'un d'eux. Mais qui pourrait aujourd'hui songer à autre chose qu'à plaindre une grande infortune, le naufrage d'une belle intelligence et d'une haute position, catastrophe annoncée longtemps à l'avance par ces bizarreries mêmes ?... »

Ce neveu du médecin en chef de la marine, dont j'ai été amené incidemment à dire quelques mots, bien plus porté que son oncle à répandre autour de lui les lumières de la science, fit, il y a bien des années, à une époque où il n'était nullement question de conférences littéraires ou scientifiques, quelques séances sur la chimie aux habitants de Lamballe. Par malheur, la petite ville ne pouvait fournir un auditoire suffisant pour encourager les leçons du professeur qui joint à ses autres talents celui de cultiver des dahlias et des roses dont Amédée Latour pourrait être jaloux. »

Quel est ce chimiste surnommé *Potasse*, amateur de roses et qui fut un des intimes du docteur Jobert ?

JOBERT de Lamballe

Texte de l'Académie des Sciences
confié par M. PÉGOR-JOBERT

Jobert, dit Jobert de Lamballe (Antoine-Joseph), est né à Lamballe (Côtes-du-Nord), en 1799. Il est mort à Paris au mois d'avril 1867.

Une vocation impérieuse lui fit embrasser la carrière médicale, où il devait obtenir l'une des plus belles réputations de chirurgien.

Après avoir fait ses études tant bien que mal au petit collège de sa ville natale, il suivit les leçons modestes d'un praticien de campagne qui l'avait pris en amitié. Pour aller au-delà de l'instruction qu'il avait ainsi reçue, il était nécessaire qu'il vînt à Paris ; mais les ressources lui manquaient absolument et sa famille n'eût pu le soutenir durant son séjour à l'École de médecine, si un ami ne fût venu à son aide et ne lui eût fourni les moyens de passer ses examens et d'obtenir ses grades. Grâce à cette heureuse assistance, il arriva à Paris en 1819 et y suivit les cours de la Faculté.

Les professeurs étaient presque tous les célébrités dont le nom marque dans l'histoire de l'art de guérir. Chaussier et Béclard enseignaient l'anatomie et la physiologie ; Deyeux et Vauquelin la chimie médicale et la pharmacie ; Hallé et Desgenettes, la physique et l'hygiène ; Perq et Marjolin, la pathologie externe ; Pinel et Duméril, la pathologie interne ; de Jussieu et Richard, l'histoire naturelle ; Lallemand et Richerand, la médecine opératoire ; Dupuytren et Boyer, la clinique externe ; Corvisart et Roux, la clinique interne ; Dubois et Bourdier, la clinique dite de perfectionnement ; Desormeaux, le rival de Maygrier et Pelletan, les accouchements ; Royer-Collard, la médecine légale. Jamais l'École ne fut plus brillante.

En 1820, Jobert fut admis comme élève externe dans les hôpitaux ; il fut nommé interne au concours de 1822 et devint l'élève favori de Richerand, qui était en même temps que professeur chirurgien à Saint-Louis.

Travailleur énergique, le jeune interne passa, en 1823, aide d'anatomie près de la Faculté.

Trois ans plus tard, nous le trouvons prospecteur de la Faculté, docteur, professeur agrégé et chirurgien du Bureau central. Il n'avait pas encore trente ans.

Il ne fit pas longtemps des services intérimaires dans les divers hôpitaux et, en 1830, prit les fonctions de chirurgien en titre de Saint-Louis où, avec M. Gerdy, il secondait son maître le baron Richerand. Il avait eu déjà l'honneur de voir couronner par l'Académie des sciences l'ouvrage qu'il avait publié en 1829, sous le titre de *Traité théorique*

et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal.

En 1830 même il publia son livre *Plaies d'armes à feu*.

Ses cours et sa clinique attirèrent dès le commencement un grand concours d'auditeurs et d'élèves ; son talent d'écrivain spécialiste rehaussait son mérite de professeur, et il soutenait les déductions de ses théories par une très grande et très heureuse hardiesse de main.

Voici la liste des ouvrages qu'il a composés, après ceux dont il vient d'être fait mention : *Mémoire sur la cautérisation du col de l'utérus et description d'un spéculum à bascule* (1833, in-8°) ; *Etudes sur le système nerveux* (Paris, 1838, 2 vol. in-8°) ; *Traité de chirurgie plastique* (Paris, 1849, 2 vol. in-8° avec atlas).

Parmi les cinq thèses qu'il a publiées à l'occasion des différents concours auxquels il s'est présenté, on remarque celles qui sont intitulées : *Sur les Hémorroïdes* et *sur les Epanchements du pus et du sang dans l'abdomen* (1836, in-4°).

On cite, au nombre des mémoires remarquables qu'il a lus devant l'Académie : *Recherches sur la disposition des nerfs de l'utérus et application de ces connaissances à la physiologie et à la pathologie de cet organe* (1844) ; *Recherches sur l'application de l'électricité pour détruire les effets délétères de l'éthérisation* (1853) ; *Considérations anatomiques et thérapeutiques sur les fistules vesico-vaginales*. La liste serait bien plus longue si nous recherchions les écrits dont il a enrichi la *Gazette médicale*, le *Journal thérapeutique*, le *Bulletin thérapeutique* et la *Gazette des Tribunaux*.

Jobert de Lamballe est devenu chirurgien de l'Hôtel-Dieu et professeur militaire de clinique externe à l'École de médecine. Chirurgien consultant du Roi avant 1848, il a été nommé, en 1854, chirurgien de l'Empereur.

En 1841, il est devenu membre de la section de pathologie externe de l'Académie de médecine, et en 1856, à la place de Magendie, membre de la section de médecine et de chirurgie de l'Académie des sciences, composée alors avec lui de MM. Serres, Andral, Velpeau, Claude Bernard et Jules Cloquet.

Sa pratique comme chirurgien restera célèbre comme l'une des plus hardies et des plus heureuses. Il a doté l'art de guérir de plusieurs procédés tout à fait neufs et d'une grande importance. La science a adopté sa méthode d'invagination intestinale pratiquée par l'adossement des séreuses. Ses études d'autoplastie lui ont, dans plus d'un cas désespéré, fourni des ressources inattendues. C'est ainsi que pour la cure radicale de la fistule vagino-vésicale il a trouvé le procédé qu'il appelle l'électroplastie, et qui consiste à remplacer la substance perdue par un lambeau de chair des parties voisines. Dans un autre cas, il a emprunté de toutes pièces au cuir chevelu la matière d'un sourcil qui a repris comme une bouture végétale. Il a donné à cette transplantation de chair le nom d'opération ophryoplastique. C'est par des procédés du même genre qu'il a traité avec succès diverses cicatrices vicieuses. Il est le premier chirurgien qui, en France, ait lié l'artère carotide pour la cure d'une tumeur érectile du fond de l'oreille qu'il a guérie absolument. Tous ces traits sont d'un chirurgien hors ligne et faits pour laisser son nom inscrit dans les annales de la science.

Jobert de Lamballe avait gagné une très grande fortune en exerçant sa profession. Son intelligence, dans les dernières années de sa vie, s'était obscurcie sous l'action d'une maladie cérébrale qui a causé des regrets aux admirateurs nombreux de son talent.